



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 64 du 18 avril 2011, je vous communique ci-dessous :

- L'article de Var-Matin du mercredi 13 avril, publié dans la rubrique locale du Muy, et traitant de la pose de la première pierre de la nouvelle station d'épuration du Muy.

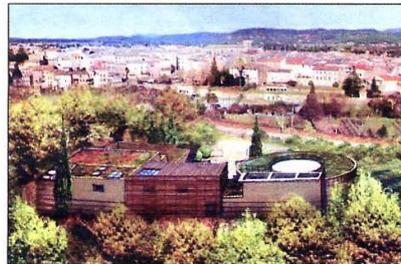
Bonne lecture

Bien à vous
@ bientôt

Jean-Pierre SERRA

Le Muy

Nouvelle station d'épuration : la première pierre posée



Ce nouvel équipement devrait s'inscrire de façon plus harmonieuse dans le paysage. (Repro R. P.)

En présence de nombreux élus et partenaires ⁽¹⁾, le maire Liliane Boyer a posé lundi la première pierre de la nouvelle usine de traitement des eaux usées, qui remplacera l'actuelle station d'épuration.

Cette dernière, réalisée en 1990 avait été calibrée pour 6500 équivalents habitants (EH) soit environ 1050 m³ jour, un chiffre qui correspond au réseau collectif des deux tiers des habitations. Elle devait en outre traiter les eaux parasites, qui en temps de pluie font gonfler le volume jusqu'à 2400 m³ jour, d'où la surcharge notifiée par la préfecture.

Un coût global de près de 7,3 M€

Après étude, et pour implanter ce nouvel équipement (9 sites visités), la préfecture a finalement retenu le

moins pénalisant pour la ville : le site de la station actuelle, au Roucas. Le chantier est réalisé sur la base de l'ouvrage existant en plusieurs étapes et dans une continuité de service. Cette fois, la capacité de traitement atteindra 18000 équivalents habitants (soit une population de 25000 habitants) et un coût de près de 7,3 M€.

Avec des techniques de traitement plus performantes, la structure répondra aussi aux normes en vigueur. Et s'intégrera, selon ses promoteurs, harmonieusement dans le paysage : végétalisation des bâtiments, nouvelles plantations, isolation phonique, captage et désodorisation de l'air vicié,.... Sa mise en service est prévue au printemps 2012.

Ce lancement amène aussi une bonne nouvelle pour la



La première pierre a été posée par le maire Liliane Boyer, entourée du secrétaire général de la sous-préfecture, du président de la communauté d'agglomération dracénoise Olivier Audibert-Troin et du conseiller général Jean-Pierre Serra. (Photo R. P.)

municipalité : un courriel officiel de la préfecture, remis à l'adjoint à l'urbanisme Serge Lahondès, lève la mesure administrative du gel des permis de construire en zones d'assainissement collectif.

R. P.

1. Le maire Liliane Boyer était entouré de Jean-Claude Mattei, secrétaire générale de la sous-préfecture représentant la sous-préfète, Olivier Audibert-Troin, président de la communauté d'agglomération dracénoise (Cad), Jean-Pierre Serra, conseiller général, du DGS, adjoint et conseillers municipaux et de représentants de la gendarmerie et des entreprises concernées (Atelier Miranda, OTV, SEETA, ...).

© – DR – Groupe Nice-Matin

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

